

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 26729
Numéro SIREN : 808 696 892
Nom ou dénomination : 123 LogEst 2015

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2022 sous le numéro de dépôt 43693

SAS 123 LOGEST 2015

94 rue de la Victoire 75009
PARIS

Plaquette au 31/12/2019



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the end, followed by a small dot.

PR+MIER MOND=

LA SOMME DE NOTRE EXPERTISE
ET DE VOS TALENTS.

**Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de Lyon et Paris.**

**13 rue Saint Lazare
75009 PARIS**

**Tél. 01.43.12.36.40 Fax. 01.40.07.53.42
contact@premiermonde.fr
www.premiermonde.fr**

Sommaire

1. COMPTES ANNUELS	1
Rapport de l'Expert comptable	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Soldes intermédiaires de Gestion	6
Annexe	7
2. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	15
Détail du Bilan	16
Détail du Compte de résultat	18
Liste des immobilisations	19
3. DECLARATIONS FISCALES	20
Déclaration de résultat n° 2065	21
Etats fiscaux n° 2050 à 2059G	23

Plaque

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTES ANNUELS

**PR+MIER
MOND=**

LA SOMME DE NOTRE EXPERTISE
ET DE VOS TALENTS.

Rapport de l'Expert comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée et qui a fait l'objet de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS 123 LOGEST 2015 relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	38 230
Chiffre d'affaires	
Résultat net comptable (Perte)	-3 429

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Paris Le
19/05/2020

Monsieur Franck Rossi
Expert-comptable

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	36 998		36 998	36 998
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	36 998		36 998	36 998
Stocks				
Matières premières et autres approv.En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices Etat, Taxes sur le chiffre d'affairesAutres créances	3		3	3
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 229		1 229	2 115
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 232		1 232	2 118
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	38 230		38 230	39 116

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-17 135	-14 658
Résultat de l'exercice	-3 429	-2 477
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-15 564	-12 135
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	236	117
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	236	117
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	51 500	49 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 058	2 058
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfiques</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		76
Dettes fiscales et sociales		76
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	53 794	51 251
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	38 230	39 116

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
Total						
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	3 425		2 401		1 024	42,66
Total	3 425		2 401		1 024	42,66
MARGE SUR M/SES & MAT	-3 425		-2 401		-1 024	42,66
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	4		76		-72	-94,74
Salaires et Traitements Charges sociales Amortissements et provisionsAutres charges						
Total	4		76		-72	-94,74
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 429		-2 477		-952	38,45
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat financier						
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-3 429		-2 477		-952	38,45
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-3 429		-2 477		-952	38,45

Soldes intermédiaires de Gestion

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance						
MARGE DE PRODUCTION						
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T						
MARGE BRUTE GLOBALE						
Autres achats et charges externes	3 425		2 401		1 024	42,66
VALEUR AJOUTEE	-3 425		-2 401		-1 024	42,66
Subventions d'exploitation Impôts, taxes et verst assimilésCharges de personnel	4		76		-72	-94,74
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-3 429		-2 477		-952	38,45
Reprises s/ charges et Transferts						
Autres produits						
Dot. amortissements et provisions						
Autres charges						
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 429		-2 477		-952	38,45
Quote part résultat en commun						
Produits financiers						
Charges financières						
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-3 429		-2 477		-952	38,45
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-3 429		-2 477		-952	38,45

Plaquette

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

**PR+MIER
MOND=**

LA SOMME DE NOTRE EXPERTISE
ET DE VOS TALENTS.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 123 LOGEST 2015

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 38 230 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 3 429 euros. L'exercice a

une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 modifié à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les comptes sont établis conformément au PCG.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont

exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	36 998			36 998
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	36 998			36 998
ACTIF IMMOBILISE	36 998			36 998

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	3	3	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	3	3	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
123 INVESTMENT MANAGERS 75009 PARIS	100,00	5 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 53 794 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	236	236		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 058	2 058		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	51 500		51 500	
Produits constatés d'avance				
Total	53 794	2 294	51 500	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice(*)				
Emprunts remboursés sur l'exercice (**) Dont envers les associés	51 500			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 800
Banque - Intérêts courus à payer	236
Total	2 036

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Le principe de continuité d'exploitation a été apprécié sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Nombre d'actions ordinaires	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Opérations et résultats :					
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	-4 705,31	-5 536,46	-4 416,40	-2 476,87	-3 429,17
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-4 705,31	-5 536,46	-4 416,40	-2 476,87	-3 429,17
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	-0,94	-1,11	-0,88	-0,50	-0,69
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	-0,94	-1,11	-0,88	-0,50	-0,69
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					
Montant des sommes versées					

Plaquette

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

**PR+MIER
MOND=**

LA SOMME DE NOTRE EXPERTISE
ET DE VOS TALENTS.

Détail du Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
261001 - Ap Commanditaire Logement Es	36 997,00		36 997,00	36 997,00
261002 - Apport du commandité SCA	1,00		1,00	1,00
	36 998,00		36 998,00	36 998,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	36 998,00		36 998,00	36 998,00
Stocks				
Créances				
Autres créances				
467100 - Autres comptes débiteurs/crédit	3,00		3,00	3,00
	3,00		3,00	3,00
Divers				
Disponibilités				
512000 - Banque	1 228,79		1 228,79	2 114,96
	1 228,79		1 228,79	2 114,96
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 231,79		1 231,79	2 117,96
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	38 229,79		38 229,79	39 115,96

Détail du Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	5 000,00	5 000,00
	5 000,00	5 000,00
Report à nouveau		
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-17 135,04	-14 658,17
	-17 135,04	-14 658,17
Résultat de l'exercice	-3 429,17	-2 476,87
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-15 564,21	-12 135,04
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
518100 - Banque - Intérêts courus à payer	236,00	117,00
	236,00	117,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	236,00	117,00
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455101 - 123 Venture compte courant	51 500,00	49 000,00
	51 500,00	49 000,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	258,00	258,00
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	1 800,00	1 800,00
	2 058,00	2 058,00
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
448600 - Etat - autres charges à payer		76,00
		76,00
Dettes fiscales et sociales		76,00
TOTAL DETTES	53 794,00	51 251,00
TOTAL PASSIF	38 229,79	39 115,96

Détail du Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Total						
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes						
622601 - Honoraires comptables	1 032,00		1 032,00			
622602 - Honoraires juridiques			-1 080,00		1 080,00	-100,00
622603 - Honoraires CAC	1 800,00		1 800,00			
622700 - Frais d'actes et contentieux			-46,70		46,70	-100,00
627800 - Prestations de services bancaire	593,17		695,57		-102,40	-14,72
	3 425,17		2 400,87		1 024,30	42,66
Total	3 425,17		2 400,87		1 024,30	42,66
MARGE SUR M/SES & MAT	-3 425,17		-2 400,87		-1 024,30	42,66
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
635110 - Contribut° économique territori	4,00		76,00		-72,00	-94,74
	4,00		76,00		-72,00	-94,74
Total	4,00		76,00		-72,00	-94,74
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 429,17		-2 476,87		-952,30	38,45
Résultat financier						
RESULTAT COURANT	-3 429,17		-2 476,87		-952,30	38,45
Résultat exceptionnel						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-3 429,17		-2 476,87		-952,30	38,45

Liste des immobilisations

Code	Désignation	Date acq.M	T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
261001 Ap Commanditaire Logement Est								
0000000001	App Cditaire Logement Est	02/01/15	N	36 997,00				36 997,00
Total du compte 261001				36 997,00				36 997,00
261002 Apport du commandité SCA								
0000000002	App Cdité Logement Est	02/01/15	N	1,00				1,00
Total du compte 261002				1,00				1,00
Total de la liste simplifiée				36 998,00				36 998,00
Répartition des dotations économiques							linéaire	
							dégressif	
							variable	

Plaque

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DECLARATIONS FISCALES

**PR+MIER
MOND=**

LA SOMME DE NOTRE EXPERTISE
ET DE VOS TALENTS.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2020**

Exercice ouvert le	01/01/2019	et clos le	31/12/2019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SAS 123 LOGEST 2015	
SIRET	8 0 8 6 9 6 8 9 2 0 0 0 1 3
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
94 rue de la Victoire	
75009 PARIS	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Activités des sociétés holding	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
--------------------	--------------------------------	---

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	3 429
Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 15 %	PV exonérées art. 238 <i>quindecies</i>

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i> <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i> <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i> <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i> <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i> <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % <input type="text"/>	

4 **Option pour le crédit d'impôt outre-mer** : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Viseur conventionné Visa : CGA

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

– du comptable : SAS PREMIER MONDE
13 rue Saint Lazare 75009 PARIS Tél.: 01.43.12.36.40

– du conseil : Tél.:

– du CGA ou du viseur conventionné : Tél.:

– N° d'agrément :

Désignation de l'entreprise : SAS 123 LOGEST 2015										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12																			
Adresse de l'entreprise : 94 rue de la Victoire 75009 PARIS										Durée de l'exercice précédent* 12																			
Numéro SIRET* 8 0 8 6 9 6 8 9 2 0 0 0 1 3										Néant <input type="checkbox"/> *																			
										Exercice N clos le, 31/12/2019																			
										Brut 1					Amortissements, provisions 2					Net 3									
Capital souscrit non appelé (I)										AA																			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB					AC														
		Frais de développement *								CX					CQ														
		Concessions, brevets et droits similaires								AF					AG														
		Fonds commercial (1)								AH					AI														
		Autres immobilisations incorporelles								AJ					AK														
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles								AL					AM														
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN					AO														
		Constructions								AP					AQ														
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR					AS														
		Autres immobilisations corporelles								AT					AU														
		Immobilisations en cours								AV					AW														
		Avances et acomptes								AX					AY														
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS					CT														
		Autres participations								CU					CV					36 998									
		Créances rattachées à des participations								BB					BC														
		Autres titres immobilisés								BD					BE														
		Prêts								BF					BG														
Autres immobilisations financières*								BH					BI																
TOTAL (II)										BJ					BK					36 998									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL					BM														
		En cours de production de biens								BN					BO														
		En cours de production de services								BP					BQ														
		Produits intermédiaires et finis								BR					BS														
		Marchandises								BT					BU														
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes								BV					BW														
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX					BY														
		Autres créances (3)								BZ					CA					3									
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé								CB					CC														
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD					CE														
Disponibilités								CF					CG					1 228											
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*								CH					CI															
	TOTAL (III)								CJ					CK					1 231										
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								CW																				
	Primes de remboursement des obligations (V)								CM																				
	Écarts de conversion actif* (VI)								CN																				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO					38 229					IA					38 229			
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :					(3) Part à plus d'un an					CR									
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :					Stocks :					Créances :									

Désignation de l'entreprise <u>SAS 123 LOGEST 2015</u>			Néant <input type="checkbox"/> *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5.000 . . .)	DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(17 135)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(3 429)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	(15 564)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	236
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	51 500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 058
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Compte régul.	Autres dettes	EA	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	53 794	
Écarts de conversion passif*	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	38 229	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	(2) Dont Écart de réévaluation libre	ID	
	Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 294	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	236	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Désignation de l'entreprise : SAS 123 LOGEST 2015				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 425	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 429	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(3 429)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(3 429)	

Désignation de l'entreprise SAS 123 LOGEST 2015Néant *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 429
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(3 429)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme produits de locations immobilières	HO	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) - Crédit-bail mobilier *	HY	
	(3) Dont - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	1J	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	1K	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5	A1	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	A4		
facultatives A6	obligatoires A9		
Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise SAS 123 LOGEST 2015										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN		LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U	36 998	8V		8W	
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V	
	TOTAL IV					LQ	36 998	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	36 998	ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT		MU
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		
TOTAL III					IY		NG		NH		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
	Autres participations					1Ø		ØX	36 998	ØY	
	Autres titres immobilisés					11		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières					12		2E		2F	
	TOTAL IV					13		NJ	36 998	NK	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					14		ØK	36 998	ØL		

Désignation de l'entreprise <u>SAS 123 LOGEST 2015</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I	M9	N1		N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incor- porelles TOTAL II	N7	N8		P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3		Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1		R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R9	S1	S2	S3	S4	
Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6		S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8		V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III	X2	X3		X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL				NM			NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ		NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 123 LOGEST 2015

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	– d'exploitation	UE	UF		
Dont dotations et reprises	– financières	UG	UH		
–	exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 123 LOGEST 2015

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an		
				1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* <u>U0</u>)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		3		3				
	Charges constatées d'avance	VS								
	TOTAUX		VT		3	VU	3	VV		
RENOVOIS	(1) Montant des	VD								
	- Prêts accordés en cours d'exercice	VE								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)										
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		
				1		2		3		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y								
Autres emprunts obligataires (1)		7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	236	236						
	à plus d'1 an à l'origine	VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A								
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 058	2 058						
Personnel et comptes rattachés		8C								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D								
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW								
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J								
Groupe et associés (2)		VI	51 500	51 500						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K								
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL								
Produits constatés d'avance		8L								
TOTAUX		VY	53 794	VZ	2 294	51 500				
RENOVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 123 LOGEST 2015 Néant * Exercice N, clos le : 31/12/2019

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme				I8
	{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				WN
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				WO	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WR
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				YI	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3	
TOTAL I				WR	

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WS	3 429		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				WY		
	{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WH		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				WP		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WW		
	Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				XB		
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (2A))				XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				ZY		
	Majoration d'amortissement*				XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)	PA
Zone franche urbaine -1E (44 octies, octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC	
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin rural à dynamiser (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD	
				Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2			
TOTAL II				XH	3 429		

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)	XI	
		déficit (II moins I)		XJ 3 429
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	XO 3 429

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 123 LOGEST 2015</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	17 135
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	17 135
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	3 429
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	20 564
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>SAS 123 LOGEST 2015</u>										Néant <input type="checkbox"/>	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	(14 658)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale		ZB		
							{ - Autres réserves		ZD		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	(2 476)		Dividendes		ZE		
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions		ZF		
	TOTAL I			ØF	(17 135)		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZG	(17 135)	
							ZH	(17 135)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7				YQ			
	Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	Sous-traitance							YT			
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8				XQ			
	Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	2 832		
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES				ST	593		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	3 425		
	Autres comptes										
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	4		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS				ØZ			
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	4			
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée							YY			
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ			
DIVERS	Montant brut des salaires *							ØB			
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS			
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%		
	Numéro du centre de gestion agréé *			XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1	
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS 123 LOGEST 2015

Néant **A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS 123 LOGEST 2015

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ❶*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶*.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter coût = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i>) du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 123 LOGEST 2015	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N
----------	--

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II	RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)
-----------	--

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 123 LOGEST 2015

Néant

Exercice ouvert le : 01/01/2019 et clos le : 31/12/2019 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP
Dont apprentis	YF
Dont handicapés	YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**I Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT
TOTAL 1	OX

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE
Subventions d'exploitation reçues	OF
Variation positive des stocks	OD
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT
TOTAL 2	OM

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON
Variation négative des stocks	OQ
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY
TOTAL 3	OJ

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG
-----------------------------	-----------------------------	----

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA
---	----

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX					
Effectifs au sens de la CVAE	EY					
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX					
Période de référence	GY	/	/	GZ	/	/
Date de cessation	HR	/	/		/	/

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 8 0 8 6 9 6 8 9 2 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 123 LOGEST 2015

ADRESSE (voie) 94 rue de la Victoire

CODE POSTAL 75009

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	5 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination 123 INVESTMENT MANAGERS

N° SIREN (si société établie en France) 432510345 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 5 000

Adresse : N° 94 Voie rue de la Victoire

Code Postal 75009 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 grid

(1)

Néant [X] *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 8 0 8 6 9 6 8 9 2 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 123 LOGEST 2015

ADRESSE (voie) 94 rue de la Victoire

CODE POSTAL 75009 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, Adresse, Code Postal, Commune, Pays

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, Adresse, Code Postal, Commune, Pays

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, Adresse, Code Postal, Commune, Pays

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, Adresse, Code Postal, Commune, Pays

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, Adresse, Code Postal, Commune, Pays

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, Adresse, Code Postal, Commune, Pays

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, Adresse, Code Postal, Commune, Pays

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, Adresse, Code Postal, Commune, Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

123 LogEst 2015

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros
Siège social : 94, rue de la Victoire – 75009 Paris
808 696 892 RCS Paris

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020**

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

[...]

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 3 429 euros en totalité au compte « Report à nouveau », s'élevant ainsi à (20 564) euros.

Conformément à la loi, l'Associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

[...]

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extrait du présent procès-verbal pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Certifié conforme par le gérant




CABINET ANCETTE & ASSOCIES

**SOCIETE D'EXPERTISE - COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA REGION DE LYON
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

24, RUE EDOUARD AYNARD
69100 VILLEURBANNE



☎ 04 78 54 92 75

Fax 04 72 12 10 00

SAS 123 LogEst 2015

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Pierre-Jérôme ANCETTE
MSTCF LYON
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Jérôme PLOQUIN
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

CABINET ANCETTE & ASSOCIES

**SOCIETE D'EXPERTISE - COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA REGION DE LYON
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

24, RUE EDOUARD AYNARD
69100 VILLEURBANNE



04 78 54 92 75

Fax 04 72 12 10 00

123 LOGEST 2015
SAS au capital de 5 000 euros
Siège social : 94 rue de la Victoire
75009 PARIS
808 696 892 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société 123 LOGEST 2015,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 123 LOGEST 2015 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 9 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Pierre-Jérôme ANCETTE
MSTCF LYON
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Jérôme PLOQUIN
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evènements postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant les mesures prises par la société dans le contexte de crise sanitaire du Covid-19.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Principes comptables

Nous avons analysé les principes comptables auxquels votre société fait référence pour l'établissement de ses comptes annuels. Ces principes nous paraissent conformes à la réglementation en vigueur et sont correctement décrits dans l'annexe.

Estimations comptables

L'établissement des comptes annuels n'a fait appel à aucune estimation comptable significative.

Présentation d'ensemble des comptes

Nous estimons que la présentation d'ensemble des comptes, dans ses aspects significatifs, est conforme à la réglementation en vigueur.

Titres de participations

La note « Titres de participations » du paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les principes comptables relatifs à la comptabilisation et à la dépréciation des titres de participation.



Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes et annexes et nous sommes assurés de leurs correctes applications.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 9 septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.



Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

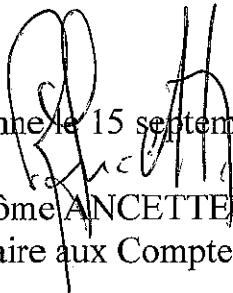
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Villeurbanne le 15 septembre 2020


Pierre Jérôme ANCETTE
Commissaire aux Comptes

**SOCIETE D'EXPERTISE - COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA REGION DE LYON
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

24, RUE EDOUARD AYNARD
69100 VILLEURBANNE



04 78 54 92 75

Fax 04 72 12 10 00

123 LOGEST 2015
SAS au capital de 5 000 euros
Siège social : 94 Rue de la Victoire
75009 PARIS
808 696 892 RCS PARIS

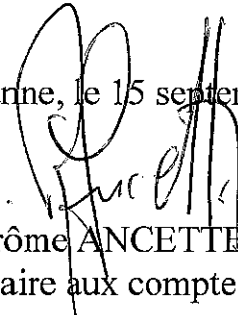
**COMMUNICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
FAITE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 823-12 DU
CODE DE COMMERCE**

Exercice clos le 31 décembre 20189

A l'assemblée générale de la société 123 LOGEST 2015,

En application de la loi, nous vous signalons que les capitaux propres de votre société n'ont pas été reconstitués à l'issue du délai expirant le 31 décembre 2018, et que celle-ci n'a pas procédé à la réduction de son capital, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du code de commerce.

Villeurbanne, le 15 septembre 2020



Pierre-Jérôme ANCETTE
Commissaire aux comptes

Pierre-Jérôme ANCETTE
MSTCF LYON
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Jérôme PLOQUIN
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Le principe de continuité d'exploitation a été apprécié sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	36 998		36 998	36 998
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	36 998		36 998	36 998
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	3		3	3
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 229		1 229	2 115
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 232		1 232	2 118
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	38 230		38 230	39 116



Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-17 135	-14 658
Résultat de l'exercice	-3 429	-2 477
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-15 564	-12 135
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	236	117
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	236	117
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	51 500	49 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 058	2 058
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		76
Dettes fiscales et sociales		76
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	53 794	51 251
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	38 230	39 116



Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
Total						
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	3 425		2 401		1 024	42,66
Total	3 425		2 401		1 024	42,66
MARGE SUR M/SES & MAT	-3 425		-2 401		-1 024	42,66
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	4		76		-72	-94,74
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
Autres charges						
Total	4		76		-72	-94,74
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 429		-2 477		-952	38,45
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat financier						
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-3 429		-2 477		-952	38,45
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-3 429		-2 477		-952	38,45



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 123 LOGEST 2015

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 38 230 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 3 429 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 modifié à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les comptes sont établis conformément au PCG.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	36 998			36 998
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	36 998			36 998
ACTIF IMMOBILISE	36 998			36 998



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	3	3	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	3	3	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
123 INVESTMENT MANAGERS 75009 PARIS	100,00	5 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Dettes



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 53 794 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	à moins d'un an	à moins de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine	236	236	
- à plus de 1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 058	2 058	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (**)	51 500		51 500
Produits constatés d'avance			
Total	53 794	2 294	51 500
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice			
(**) Dont envers les associés	51 500		

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 800
Banque - Intérêts courus à payer	236
Total	2 036

 **Autres informations****Evènements postérieurs à la clôture**

Le principe de continuité d'exploitation a été apprécié sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.



Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Nombre d'actions ordinaires	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Opérations et résultats :					
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	-4 705,31	-5 536,46	-4 416,40	-2 476,87	-3 429,17
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-4 705,31	-5 536,46	-4 416,40	-2 476,87	-3 429,17
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	-0,94	-1,11	-0,88	-0,50	-0,69
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	-0,94	-1,11	-0,88	-0,50	-0,69
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					
Montant des sommes versées					

